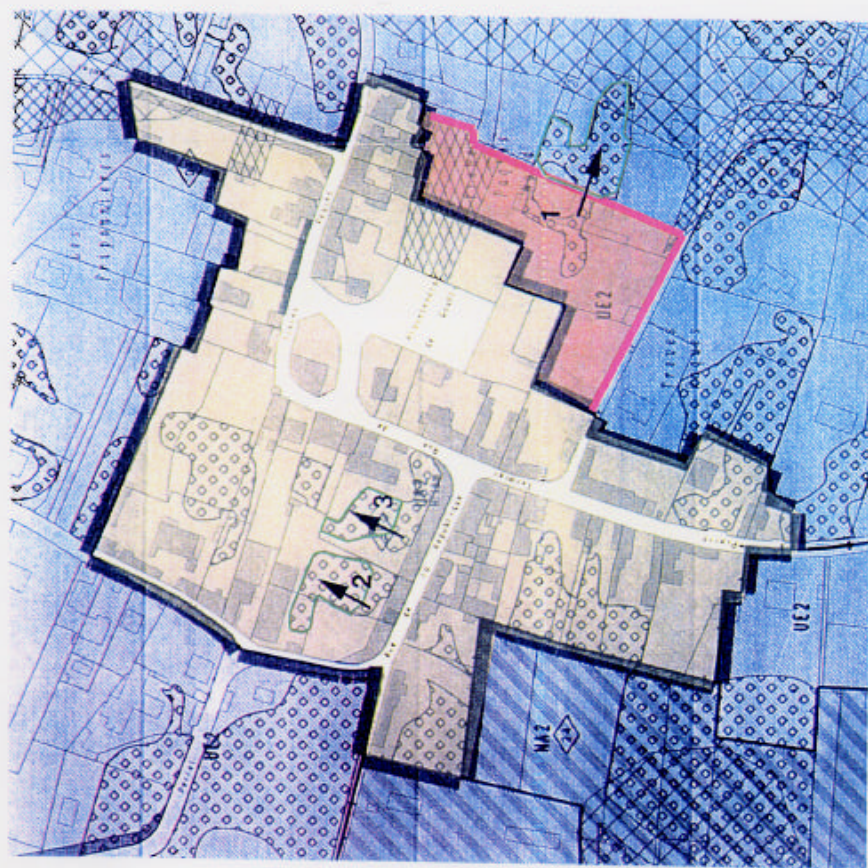


ANNEXES



PROPOSITION DE MODIFICATION DU PLU

Pour réaliser les scénarios d'aménagement proposés dans le cadre de l'étude urbaine de Trèves Pâques, une modification du Plan Local d'Urbanisme est nécessaire : élargissement de la zone UA2 et modification de l'emprise des espaces végétalisés à préserver.



-  Cône de vue à préserver (POS actuel)
-  Zone UA2 (POS actuel)
-  Proposition d'extension de la zone UA2
-  Emprise actuel des espaces végétalisés à préserver
-  Nouvelle emprise des espaces végétalisés à préserver

PARCELLES CONCERNEES PAR LES SCENARIOS D'AMENAGEMENT

- Parcelles concernées par les projets viaires
- Parcelles concernées par le projet urbain du centre bourg en cours
- Parcelles concernées indirectement par un projet viaire ou urbain
- Nouvelle voie ou élargissement de voie

